



**Syndicat National des Industries
de Roches Ornamentales
et de Construction**

Le 16 novembre 2020

Matériaux locaux / commandes publiques

**L'industrie française des pierres ornementales et de construction
alerte les pouvoirs publics sur l'augmentation des importations**

Le syndicat national des roches ornementales et de construction, le SNROC, alerte le gouvernement et les collectivités locales sur l'augmentation des importations de pierres étrangères dans le cadre des marchés publics et leurs impacts sur une industrie implantée au cœur des territoires.

Le SNROC s'est déjà élevé à plusieurs reprises contre les importations de pierres étrangères en gros volume dans le cadre de marchés publics.

Aujourd'hui, dans le contexte de ré industrialisation souhaité par le Gouvernement, du plan de relance, et de la prise de conscience généralisée de consommer local, le SNROC sollicite, une nouvelle fois, les pouvoirs publics afin d'aligner les bonnes intentions avec les actes.

Des entreprises françaises injustement pénalisées

Derniers exemples symboliques en date : la Ville de Paris a commandé à une carrière étrangère (pour 2 millions d'euros) les matériaux pour la fourniture des bordures et pierres prévues pour le prolongement du tramway T3 de la Porte d'Asnières à la Porte Dauphine. Toujours en région parisienne, la RATP, après avoir annoncé souhaiter mettre en œuvre du granit du Tarn a finalement passé sa commande auprès de fournisseurs hors hexagone dans le cadre d'un marché de l'ordre de 6 millions d'euros.

Ces décisions pourraient être en partie défendables si les carrières de pierres naturelles françaises ne pouvaient approvisionner de tels chantiers. Mais, cela n'est pas le cas. **Les carrières françaises sont en capacité de fournir en volume. Elles utilisent aussi des équipements de transformation de haute technologie, et sont parfaitement capables de produire et livrer dans les délais demandés de telles commandes.**

Ce type de décision de commande publique va à l'encontre des intérêts de tous les acteurs de la filière française. Elle va à l'encontre de l'utilisation des ressources locales permettant le maintien de l'emploi en France, le respect de l'environnement (notamment le bilan carbone) et l'aménagement du territoire.



SNROC est membre de l'UNICEM

SNROC, 16 boulevard Jean Jaures, 92110 CLICHY- Téléphone : 01 44 01 47 01 - contact@snroc.fr

www.snroc.fr



Syndicat National des Industries de Roches Ornamentales et de Construction

Les professionnels de la filière mettent face à leur responsabilité les pouvoirs publics

Face à la répétition de ces choix, l'exaspération des professionnels français de la pierre naturelle est de plus en plus forte.

Les 700 entreprises de la filière, en très grande majorité des PME et des TPE, subissent depuis déjà près de 20 ans l'impact négatif des commandes publiques qui favorisent les fournitures étrangères :

- Plus de 150 entreprises ont disparu en moins de 10 ans, ce qui correspond à près de 20 % des entreprises !
- La part des importations de produits finis ne cesse d'augmenter et passe de 382 millions d'euros en 2016 à plus de 440 millions en 2018*.
- Si le chiffre d'affaire de la filière a augmenté en 2018* de 2,5 %, il avait fortement chuté en 2015 (-3,5 %) et en 2016 (-2,2 %).

La profession ne peut plus accepter des décisions de commande publique basées sur le seul critère du prix, sans tenir compte de tous les autres paramètres, tels que les impacts sur l'emploi français et le bilan carbone subis par la France sans contrepartie.

*« Il est maintenant urgent que chacun prenne ses responsabilités et que l'ensemble des acteurs, notamment les acheteurs publics, prennent les dispositions qui s'imposent pour mettre en cohérence la commande publique avec les recommandations de l'Etat et les attentes des citoyens. **Nous avons saisi le gouvernement et des maîtres d'ouvrages et nous réitérons notre volonté d'échanger avec les pouvoirs publics afin d'obtenir un arbitrage au plus vite sur cette question** », conclut Sylvain Laval, président du SNROC.*

*dernières données disponibles : <https://www.unicem.fr/wp-content/uploads/depliant-snroc-chiffres-2018-web.pdf>

A propos

Le SNROC

Le SNROC est le syndicat qui fédère et défend les intérêts collectifs des entreprises d'extraction, de transformation et de mise en œuvre des pierres naturelles en France. La filière pierres naturelles regroupe 700 entreprises qui emploient 4 000 salariés au cœur des territoires et avec des savoirs faire inégalés. Les pierres naturelles sont utilisées pour la construction, la voirie et aussi l'art funéraire. Les pierres naturelles françaises sont nécessaires à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine historique bâti et participent de ce fait directement à l'économie de la culture et du tourisme. D'ailleurs de plus en plus d'entre elles sont protégées par des Indications géographique protégées.

Le SNROC est membre de la fédération UNICEM (union nationale des industries de carrières et matériaux).

Plus d'infos : www.snroc.fr / www.unicem.fr

Contact presse :

Françoise Naudet - 06 82 83 49 69
contact@snroc.fr



SNROC est membre de l'UNICEM

SNROC, 16 boulevard Jean Jaures, 92110 CLICHY. Téléphone : 01 44 01 47 01 - contact@snroc.fr

www.snroc.fr